

Cette année marque le dixième anniversaire de la signature de l'Accord-cadre entre le Canada et les Communautés européennes. Cet accord a comme principal objectif une meilleure coopération économique et commerciale entre les deux parties.

Après sa visite à Expo 86 le 9 mai, M. De Clercq aura une rencontre avec M. Clark le 10 mai et ils coprésideront la sixième session du Comité mixte de coopération (CMC) Canada-CE. Le CMC se réunit au niveau ministériel pour examiner les programmes de coopération adoptés aux termes de l'Accord-cadre et pour fixer l'orientation des activités nouvelles. M. Clark et M. De Clercq examineront les rapports des sous-comités du CMC, approuveront les plans de travail et discuteront du sens que prendra la coopération à venir entre le Canada et les Communautés européennes.

En particulier, le Sous-comité préparatoire et de coopération générale fera rapport de ses activités dans les domaines de la science et de la technologie, lesquelles sont axées sur la recherche précédant la commercialisation, source d'avantages industriels futurs pour les deux parties (par exemple, informatique, biotechnologie et matières nouvelles). Le Sous-comité chargé de la coopération industrielle fera rapport sur diverses initiatives de coopération industrielle (par exemple, une mission de développement industriel dans le secteur de la fabrication de machines qui se rendra dans la CE, des séminaires sur le nickel et le tungstène); il fera part également des résultats de ses examens de politique visant à déterminer les moyens de favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises dans les économies respectives.